



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Attirer de nouveaux arrivants dans les collectivités francophones du Canada à l'extérieur du Québec

17 mars 2016 – Ottawa (Ontario) – Le nouveau volet du Programme de mobilité internationale, qui sera lancé le 1^{er} juin, a pour objectif d'attirer des travailleurs qualifiés francophones au Canada et de les encourager à s'établir dans des collectivités à l'extérieur du Québec.

« Nous voulons que les collectivités francophones en situation minoritaire du Canada continuent d'être dynamiques et qu'elles poursuivent leur essor », a déclaré aujourd'hui John McCallum, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté. « C'est pourquoi nous allons encourager les travailleurs qualifiés francophones à venir au Canada et à s'établir dans des collectivités à l'extérieur du Québec, ainsi qu'à présenter une demande de résidence permanente s'ils souhaitent rester. »

À partir du 1^{er} juin 2016, dans le cadre du volet Mobilité francophone, les employeurs n'auront pas à effectuer le processus d'étude d'impact sur le marché du travail quand ils embauchent des travailleurs francophones étrangers pour des emplois de gestion, des emplois professionnels et des emplois techniques et spécialisés au sein de collectivités francophones en situation minoritaire à l'extérieur du Québec.

« La diversité du Canada est enrichie par ses communautés francophones en situation minoritaire partout à travers le pays, a déclaré la ministre du Patrimoine canadien, Mélanie Joly. Nous souhaitons que ces communautés s'épanouissent dans tout le pays, et l'immigration est un élément stratégique pour assurer leur vitalité et leur prospérité. »

Faits en bref

- L'objectif d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada est de faire en sorte que d'ici 2018, les nouveaux arrivants francophones représentent au moins 4 % de tous les immigrants économiques qui s'établissent à l'extérieur du Québec. L'objectif national est que l'ensemble de l'immigration francophone hors Québec totalise 4,4% d'ici 2023.
- Depuis 2014, les réformes du Programme de mobilité internationale ont permis de veiller à ce qu'il soit conforme à l'objectif de permettre aux travailleurs temporaires de venir au Canada de manière à appuyer nos intérêts économiques et culturels.

Suivez-nous :

- [facebook.com/CitCanada](https://www.facebook.com/CitCanada)
- twitter.com/CitImmCanada

Photos du ministre McCallum :

<http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/media/photos/index.asp>

- 30 -

Contacts

Relations avec les médias

Direction générale des communications
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

613-952-1650

CIC-Media-Relations@cic.gc.ca